



Comité central  
Fédération suisse de  
gymnastique  
Bahnhofstrasse 38  
CP  
5001 Aarau

Berne, le 3 décembre 2018

### **Congé à l'occasion de la 76e Fête fédérale de gymnastique à Aarau**

Messieurs

Je me réfère à votre demande en date du 10 octobre 2018 demandant d'octroyer un congé aux militaires pour toute la durée de leur engagement durant la Fête fédérale de gymnastique 2019 (FFG) à Aarau.

Je suis en mesure de vous annoncer qu'un congé est accordé à tous les militaires engagés dans la FFG pour autant que les militaires concernés déposent suffisamment tôt auprès de leur commandant supérieur une demande de congé en leur nom, qu'ils ne soient prévus dans aucune activité militaire et que leurs prestations militaires justifient l'octroi d'un congé personnel.

J'attire en outre votre attention sur le fait que les militaires autorisés ne pourront prétendre au versement de l'assurance perte de gain durant leur congé et, le cas échéant et en fonction de la durée du congé personnel, qu'ils seront soumis à la taxe d'exemption de l'obligation de servir.

En espérant avoir répondu à vos attentes je vous adresse, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Commandant de corps Philippe Rebord

Armée suisse  
Commandant de corps  
Philippe Rebord  
Bundeshaus Ost, 3003 Berne  
Tél. +41 58 464 51 90  
[www.vtg.admin.ch](http://www.vtg.admin.ch)